

p.B.58.04 - NF/zü
p.B.58.2.Sahara occ.

Le 20 décembre 1977

Note de dossier

PB 58.2 Sahara
Occidentel

Aide humanitaire aux réfugiés
du Sahara occidental

Le Chef du Département a reçu le 2 décembre 1977 une délégation du Parti socialiste comprenant les personnes suivantes :

Mme Ehrardt	Schw. Arbeitshilfswerke
M. Siegenthaler	Christlicher Friedensdienst
M. B. Perregaux	Parti socialiste genevois
M. Lukas Burckhardt	Aussenpolitische Kommission der SP
M. Beat Kappeler	SGB
M. Christoph Berger	Leitender Sekretär, SP

La délégation souhaitait que le Département appuie concrètement par des dons l'action entreprise en commun par l'Oeuvre d'entraide ouvrière et le Service chrétien pour la paix en faveur des réfugiés sahraouis. En 1976, le DPF y avait collaboré; cette année, des arguments politiques ont été avancés et le DPF a refusé sa contribution. La délégation voudrait qu'on en revienne à une conception purement humanitaire de cette affaire.

Le Chef du Département répond que ce n'est pas le DPF qui a politisé le problème mais les protagonistes

./.

- 2 -

du conflit. Il est normal que les services chargés de l'aide humanitaire coordonnent leurs actions avec les directions politiques, de manière à ne rien entreprendre qui puisse contrarier la politique de neutralité de la Suisse. Tant que l'aide en question revêtait un caractère purement humanitaire, il était normal que le DPF y participe. Dès lors qu'elle est devenue l'élément essentiel d'un problème politique explosif, la politique de neutralité nous impose notre retenue actuelle, laquelle ne restreint nullement par ailleurs le droit des organisations privées de s'exprimer, ni même d'apporter leur assistance. Il est exclu que la Suisse comme telle prenne parti dans ce conflit.

Cela dit, sur le plan politique, nous n'approuvons ni l'exploitation du conflit par les Algériens, ni la tactique utilisée par le Maroc et la Mauritanie. On est tout proche du recours aux armes et la situation nous inquiète. La situation du Sahara est différente de celle du Vietnam : à l'époque, nous aidions l'un et l'autre camp et ne mécontentions personne. Il en va différemment pour ce qui est du Sahara; le Polisario s'est engagé dans des activités terroristes (prises d'otage) qui pourraient menacer les coopérants suisses travaillant en Mauritanie.

La discussion s'engage alors sur les points suivants :

- garantie d'acheminement des secours transportés par le Croissant Rouge algérien
- origine des réfugiés et cause de leur fuite
- risque de voir se développer une situation de type palestinien

./.

- 3 -

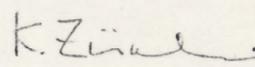
Pour conclure, le Chef du Département résume comme suit sa position :

Qu'ils le veuillent ou non, les Sahraouis sont aujourd'hui les victimes et les prisonniers de la cause de l'Algérie, qui exploite cette cause à des fins politiques. Si la situation des réfugiés est précaire, on doit bien constater que celle des guerriers du Polisario est plutôt florissante. Cependant, une fois encore, il faut admettre que les organisations privées sont tout à fait libres d'intervenir. Il faut aussi qu'elles comprennent les limites qui s'imposent à l'Etat.

La délégation se fait encore renseigner sur le problème d'embargo des armes pour l'Afrique du Sud.

La délégation se retire en remerciant.

en l'absence de
François Nordmann


K. Zürcher

Copies :

- Direction politique III
- Secrétariat politique
- Monsieur l'Ambassadeur Iselin
- Monsieur H. Kaufmann
- Monsieur P. Barbey
- Monsieur P. Luciri
- Mademoiselle R. Dreifuss